

Restitution du cautionnement au Phœnix Assurance- Company Limited, société d'assurances contre l'in- cendie à Londres.

Le « Phœnix » a renoncé en 1912 à sa concession suisse pour l'assurance-incendie (affaires directes). Depuis, dans les opérations directes, son activité en Suisse s'est bornée à liquider les contrats encore en cours en Suisse. La direction du « Phœnix » a fourni la preuve qu'à l'heure actuelle tous les contrats suisses dans l'assurance directe sont liquidés. Cela étant, elle demande que les valeurs constituant son cautionnement suisse, soit fr. 50.000, lui soient restituées. Conformément à l'art. 9, alinéa 3, de la loi de surveillance du 25 juin 1885 et à l'art. 7 du règlement du 12 octobre 1886 concernant les cautionnements des compagnies d'assurances, la requête du « Phœnix » est rendue publique. Les oppositions, qui seront motivées, à cette restitution, doivent être adressées *jusqu'au 31 décembre 1920 au Bureau fédéral des assurances.*

Berne, le 8 juin 1920.

[3..].

Bureau fédéral des assurances.

MISE AU CONCOURS

DE

TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PLACES

ANNONCES ET INSERTIONS

PLACES

Les offres de service doivent se faire *par écrit, franco*, et être accompagnées de certificats de bonne vie et mœurs; les postulants doivent indiquer distinctement leurs noms et prénoms, leur domicile et leur lieu d'origine, ainsi que l'année de leur naissance.

Lorsque le chiffre du traitement n'est pas indiqué, il sera fixé au moment de la nomination. Les autorités désignées pour recevoir les demandes d'emploi fourniront les renseignements nécessaires.

Branche de service. S'adresser à	Place vacante	Traitement Fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Département militaire fédéral. (Service technique militaire à Berne.)	Chimiste de la section de la munition à Thoune.	3700 à 4800, plus les allocations de rattachement légales.	30 juin 1920 [2.]	Etudes de chimiste complètes; pratique analytique; connaissance des langues allemande et française.
Département des finances et des douanes. (Direction générale des douanes, à Berne.)	Réviseur de II ^e classe à la division de la statistique du commerce, direction générale des douanes.	3700 à 4800	26 juin 1920 [2.]	Bonne culture générale; expérience dans le service des douanes et dans les travaux de statistique douanière; savoir au moins deux langues nationales.
Département des finances et des douanes. (Direction générale des douanes, à Berne.)	2 commis de chancellerie II ^e classe à la division de la statistique du commerce, direction générale des douanes.	2200 à 3800	26 juin 1920 [2.]	Expérience dans le service des douanes; habileté et exactitude dans le calcul; savoir deux langues nationales.
Chemins de fer fédéraux. (Direction du III ^e arrondissement, à Zurich.)	Technicien de II ^e classe pour le service de surveillance dans un dépôt de locomotives du III ^e arrondissement.	2500 à 4200, plus les allocations de rattachement légales.	19 juill. 1920 [2.]	Etudes de technicum complètes, pratique du service des ateliers et de la traction; connaissance en matière de traction électrique.

Entrée en fonctions le plus tôt possible.

Département des postes et des chemins de fer.

Administration des postes.

1. 3 facteurs de lettres à Berne. S'adresser, d'ici au 3 juillet 1920, à la direction des postes de Berne.
2. Commis à Fleurier;
3. Administrateur à Tramelan-Dessus.
S'adresser, d'ici au 3 juillet 1920, à la direction des postes de Neuchâtel.

4. Commis à Baden ;
 5. Commis à Wettingen-Station.
S'adresser, d'ici au 3 juillet 1920, à la direction des postes d'Aarau.
 6. Facteur de messagerie à Zoug ;
 7. Buraliste et facteur à Grosstheil.
S'adresser, d'ici au 3 juillet 1920, à la direction des postes de Lucerne.
 8. Commis à Töss. S'adresser, d'ici au 3 juillet 1920, à la direction des postes de Zurich.
 9. 2 facteurs de messagerie à Einsiedeln. S'adresser, d'ici au 3 juillet 1920, à la direction des postes de St-Gall.
-
1. 10 garçons de bureau à Lausanne. S'adresser, d'ici au 26 juin 1920, à la direction des postes de Lausanne.
 2. Facteur de lettres à Thoue. S'adresser, d'ici au 26 juin 1920, à la direction des postes de Berne.
 3. Chef de bureau à Neuchâtel ;
 4. 8 commis à Bienne ;
 5. Garçon de bureau à La Chaux-de-Fonds.
S'adresser, d'ici au 26 juin 1920, à la direction des postes de Neuchâtel.
 6. 17 garçons de bureau à Bâle. S'adresser, d'ici au 26 juin 1920, à la direction des postes de Bâle.
 7. Commis à Aarau ;
 8. Garçon de bureau à Aarau ;
 9. Commis à Lenzbourg.
S'adresser, d'ici au 26 juin 1920, à la direction des postes d'Aarau.
 10. Chef de service à la direction des postes de Zurich ;
 11. 4 commis à Schaffhouse.
S'adresser, d'ici au 26 juin 1920, à la direction des postes de Zurich.
 12. Facteur de messagerie à Bellinzone ;
 13. Facteur de messagerie à Lugano ;
 14. 2 facteurs d'express à Lugano ;
 15. 2 garçons de bureau à Lugano
 16. Facteur postal à Brissago ;
 17. Facteur de lettres à Locarno ;
 18. Facteur de lettres à Chiasso ;
 19. Garçon de bureau à Mendrisio.
S'adresser, d'ici au 26 juin 1920, à la direction des postes de Bellinzone.

Administration des télégraphes.

Facteur à Yverdon. S'adresser, d'ici au 3 juillet 1920, à la direction d'arrondissement des télégraphes de Lausanne.

Télégraphiste et téléphoniste à Blitzingen. S'adresser, d'ici au 3 juillet 1920, à la section de Sion de la direction d'arrondissement des télégraphes de Lausanne.

Aide au téléphone de I^e classe à Berthoud (II^e mise au concours). S'adresser, d'ici au 3 juillet 1920, à la direction d'arrondissement des télégraphes de Berne.

Télégraphiste à Olten. S'adresser, d'ici au 3 juillet 1920, à la direction d'arrondissement des télégraphes d'Olten.

Aide au téléphone de II^e classe à Zurich (Division I). S'adresser, d'ici au 3 juillet 1920, à la direction d'arrondissement des télégraphes de Zurich.

Télégraphiste et téléphoniste à Bümpliz. S'adresser, d'ici au 26 juin 1920, à la direction d'arrondissement des télégraphes de Berne.

Télégraphiste à Fischingen. S'adresser, d'ici au 26 juin 1920, à la direction d'arrondissement des télégraphes de St-Gall.

Aide de II^e classe à la direction d'arrondissement des télégraphes de Coire. S'adresser, d'ici au 26 juin 1920, à la direction d'arrondissement des télégraphes de Coire.

MISE AU CONCOURS DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PLACES ANNONCES ET INSERTIONS

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1920
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	26
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	23.06.1920
Date	
Data	
Seite	753-756
Page	
Pagina	
Ref. No	10 082 521

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.